

[Text]

actuellement au compte de 40 ou 42 usines, alors que Pêches et Océans arrive à 60 usines. Chacun défend son point de vue là-dessus.

Le président: S'il y avait une rationalisation de la production de toutes les espèces que nous exploitons, quel serait le nombre optimal d'usines de transformation au Québec?

M. Picard: Il est difficile de répondre à cette question. Par exemple, dans le cas de la crevette, nous avons eu des débarquements imposants cette année. Nous prévoyons que l'année prochaine sera aussi une très bonne année pour la crevette. Je pourrais vous dire que, pour le poisson de fond, il faudrait faire une rationalisation dans certaines régions maritimes du Québec, mais l'année prochaine, ou dans deux ou trois ans, il y aura peut-être un rétablissement du stock. C'est là qu'il faut être prudent. Dans le domaine du poisson salé et séché, c'est autre chose, comme les gens pourraient en témoigner. Je pourrais dire qu'avec la ressource qu'il y a en 1990, sur 42 usines existantes, 28 seraient suffisantes. Je ne peux malheureusement pas vous répondre d'une façon aussi arbitraire ce matin.

• 1025

Le président: Certaines usines sont dans un secteur maritime et d'autres, dans un secteur non maritime. Comme représentant des usines de transformation, constatez-vous que vos membres sont inquiets du fait que le poisson est trimbalé de son lieu de pêche à son lieu de transformation? Est-ce une préoccupation pour vos membres et pour votre association?

M. Picard: Effectivement, cela crée de l'incertitude et de l'inquiétude chez les industriels. D'ailleurs, quelques industriels ont déjà sensibilisé les instances gouvernementales à cette chose en vue de la prochaine saison de pêche.

Le président: Est-ce que votre association a adopté une orientation pour que cesse cet état de choses?

M. Picard: Je pense que l'Association ne peut pas adopter une position claire, nette et précise là-dessus dans la mesure où elle n'est pas réservée exclusivement aux producteurs des régions maritimes; elle est réservée exclusivement aux transformateurs du Québec.

Il y a des industriels québécois qui sont hors région maritime et qui sont membres de l'organisation. Je ne pense que c'est à l'Association de dire, dans le cadre d'une entreprise privée: Tu dois ou tu ne dois pas t'approvisionner dans tel ou tel coin. Ce sont plutôt les industriels eux-mêmes, dans leur région, qui subissent les impacts d'une telle démarche de la part d'autres industriels. D'ailleurs, ils ont déjà entrepris des démarches auprès du sous-ministre des Pêches québécois à ce niveau-là. L'Association ne peut pas se permettre de priver l'entreprise privée de ses sources d'approvisionnement.

Le président: Ne trouvez-vous pas un peu curieux qu'une association soit composée de membres hétéroclites qui se nuisent les uns aux autres?

M. Picard: Je ne pense pas que cela soit particulier à l'Association québécoise de l'industrie et de la pêche. Vous voyez le même phénomène dans les associations de courtiers d'assurance. Ces gens sont tous concurrents entre eux. Les

[Translation]

is a plant, standardized or not, that does processing. We come up with a total of 40 or 42, whereas Fisheries and Oceans lists 60 plants. Both of us are defending our positions on this.

The Chairman: If you were to rationalize the production of all the species fished, what would be the optimal number of processing plants in Quebec?

Mr. Picard: It is hard to answer that question. For instance, we have had impressive landings of shrimp this year. We expect that next year will also be a very good year for shrimp. I could say that, for groundfish, a rationalization of the industry in certain maritime areas of Quebec might be necessary, but the stocks might recover next year, or in two or three years. That is why we have to be cautious. Things are different for dried and salted fish, as others could tell you. I can tell you that with the stocks available in 1990, 28 of the 42 plants now in operation would suffice. But I can't give you such categorical answers for all sectors this morning.

The Chairman: Certain plants are in coastal areas and other are not. As a processing plant representative, would you say that your members are worried by the fact that the fish has to be carted from where it is landed to where it is processed? Is this a concern for your members and for your association?

Mr. Picard: Yes, this does in fact create some concern among processors. In fact, some of them have already approached the government to make it aware of this issue before the next fishing season.

The Chairman: Has your Association decided on a line of action to stop this sort of thing?

Mr. Picard: I think that the Association can not adopt a clear, well defined position on the issue because membership is not limited exclusively to maritime Quebec producers; it is limited exclusively to Quebec processors.

Some Quebec processors are not in coastal areas and are members of the organization. I don't think it is up to the Association to say to private business: you must purchase your supplies in such and such an area, and avoid this or that region. Rather, processors bring pressure to bear on other processors in their own regions. They have in fact already made representations to the Quebec Deputy Minister of Fisheries. The Association can not allow itself to deprive private enterprise of its stock sources of supply.

The Chairman: Don't you find it a bit strange that your association is made up of disparate members who get in each other's way?

Mr. Picard: I don't think the Quebec Fishing Industry Association is alone in this regard. You see the same phenomenon in insurance brokers' associations. These people all compete with each other. The processors who are